

(Dates à définir avec la formatrice)

Eventail des formations possibles, faire votre choix

Les intitulés des Formations	Nb Heures
NOUVEAU : La journée Questions / Réponses	4 H
NOUVEAU / La journée formation réservée aux Maires et aux Elus	4 H
L'accueil des familles endeuillées	4 H
Les fondamentaux du funéraire (Historique - La déclaration de décès - La notion du plus proche parent - Le rôle du Maire etc...)	8 H
Création-Extension-Translation du cimetière / Mis à jour du cimetière	8 H
L'organisation et la gestion des cimetières (Eléments obligatoires et Eléments facultatifs, Etc..)	8 H
L'ossuaire (Création - Aménagement - Gestion)	4 H
Le caveau provisoire / Dépositoire (Création - Aménagement - Gestion)	4 H
Le terrain commun (Création - Aménagement - Gestion - Reprises des sépultures)	4 H
Le régime juridique des concessions funéraires (Création - Gestion - Renouvellement - Conversion - Rétrocession - Don - Legs)	8 H
Les reprises des concessions funéraires (Temporaires et perpétuelles)	8H
La crémation (Différence entre crémation et incinération)	4 H
Le site cinéraire (Création - Aménagement - Gestion - Dispersion - Reprise administrative)	4 H
Les Carrés confessionnels au sein des cimetières communaux	4 H
La rédaction d'un règlement de cimetière	4 H
Les monuments funéraires en déshérence et en ruine	4 H
Actualité de la réglementation funéraire	4 H
Le contentieux funéraire	4 H
Les inhumations particulières	4 H

LES FORMATIONS 2022

Formation de 4 H sur 1 journée :

Horaires : 10 H à 12 H et de 14 H à 16 H

Formation de 8 H sur 2 journées : Même Horaires



Pour participer à la classe virtuelle, vous devez avoir :

- Un ordinateur (avec caméra et micro)
- Télécharger le logiciel Adobe Connect
- Un lien vous sera transmis 24 h avant pour connexion

Vous devrez vous connecter 15 mn avant le début de la formation

Toutes les formations font l'objet de Cas Pratiques ; QCM ; Vidéos.